



Règlement 2018/19

Article 1: Société organisatrice

L'AS Nancy Lorraine, Société Anonyme Sportive Professionnelle (SASP) au capital de dont le siège est situé au Parc de Haye, 54840 VELAINNE EN HAYE, représentée par Monsieur Romain TERRIBLE, en sa qualité de DGA, immatriculée au RCS de sous le numéro (ci-après "ASNL"), met en place lors de la saison sportive 2018-2019 un programme fidélité dédié aux clubs de football amateurs.

Article 2 : Principe et participation

Le Programme intitulé : "Label Klub" est un programme fidélité dédié aux associations sportives. La participation à ce programme est ouverte à toute association sportive « Clubs Amateurs de football » régie par la loi 1901.

Les associations souhaitant participer au programme pourront valider leurs inscriptions via un dossier de partenariat « Label Klub » disponible sur demande à la personne dédiée à la relation associative : Florent REINBOLD : f.reinbold@asnl.net / 06.44.38.99.61.

Celui-ci dûment complété et signé par un membre du bureau du Club Amateur concerné. Le club amateur et l'ASNL s'engage à travers ce dossier de partenariat.

Article 3 : Modalités du programme

Les partenaires clubs cumulent tout au long de la saison des points grâce à leurs implications dans la vie du club ASNL et au niveau de leurs Associations.

A la fin de la saison, un classement est établi entre les clubs amateurs. Chaque club pourra alors choisir une récompense du catalogue dans l'ordre du classement général jusqu'à épuisement des lots.



Article 4 : Classement :

Le classement sera établi selon les critères suivants :

1) Les critères ASNL

- Abonnement saison : **10 Points** / Abonnement
- Places de match : **2 Points** / Place
- Goûter Anniversaire : **4 Points** / Goûter
- Stage Vacances : **8 Points** / Stage
- Groupe Stan : **10 Points** / Service

2) Les critères Ligue / Districts

- Le Challenge Sportivité : **5 Points**
Selon le classement de l'équipe 1^{ère} du Club Amateur au Challenge Sportivité 2017/18 :
D1 : Si inférieur à 30 pts
D2 : Si inférieur à 20 pts
D3 : Si inférieur à 15 pts
D4 : Si inférieur à 10 pts

Bonus : **10 pts** pour les trois premières équipes des classements.

- Le Programme Educatif Fédéral
5 pts / fiche action validé par le District concerné (limité à 3 fiches)

Pour les stages vacances, gouters anniversaires et le Groupe Stan, il est important de l'indiquer à votre interlocuteur ainsi que par mail : f.reinbold@asnl.net

Article 5 : Récompenses :

16 Clubs seront récompensés lors de la saison 2019/20 pour leurs classements 2018/19.

Les récompenses sont les suivantes :

- **6 Accès** « Escort Player + Challenge Mi-tps »
(Réservé au U9 – U11)
- **4 Accès** à une demi-journée au Centre de formation avec les éducateurs de l'ASNL
(Réservé au catégorie inférieure au U15 pour 30 licenciés en Octobre ou Avril)
- **4 Visites** de Centre formation et Stade dans la même journée
(Limité à 30 licenciés)
- **2 Accès** au Bord Terrain lors d'un avant match de la saison 2018/19
(Limité à 25 licenciés)

D'autres récompenses seront mises en place durant la saison 2018/19 suivant le nombre de clubs adhérents.

Article 6 : Avantages à tous les Clubs labélisés :

Tous les clubs labélisés auront accès à des avantages tout au long de la saison :

- **4 Places offertes pour les bénévoles de votre club (Matches Hors Gala)**
- **Tarifs préférentiels sur les abonnements et places aux matchs**
- **Possibilité d'accéder à des tarifs préférentiels pour les bus avec les partenaires de l'ASNL**
- **Tarifs préférentiels pour les Stages Vacances ASNL**
- **Tarifs préférentiels chez différents partenaires de l'ASNL**
- **Tarifs préférentiels pour le Groupe Stan (Sécurité / Hôtesse)**

D'autres avantages seront mis en place durant la saison 2018/19.

LABEL KLUB

LABEL
KLUB



Premier programme

fidélité dédié aux associations



QUI S'Y FROTTE
S'Y PIQUE

